

Isère

L'ACTION POUR L'ÉGALITÉ, DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

C'est dès 2001 qu'une délégation aux droits des femmes a été créée au sein du Conseil général de l'Isère. En 2002, une mission, rattachée à la direction générale, marqua une volonté forte de valoriser cet axe de compétence très novateur pour un Département. Aux droits des femmes fut adjointe la politique des temps, thématique fortement portée par les mouvements de femmes en Italie, en Allemagne. Car il s'agit effectivement de donner du temps aux femmes, de concilier travail et famille ... et de sensibiliser les hommes aux tâches ménagères et les administrations aux évolutions des emplois du temps.

Depuis deux ans, un service remplace la mission ; il est rattaché à la direction du développement social. Mais que l'on ne se méprenne pas : l'objectif premier n'est pas de "victimiser" les femmes. L'égalité des droits une fois gagnée, il s'agit d'obtenir l'égalité dans les faits.

L'objectif de départ était bien la valorisation de l'image des femmes, au niveau culturel, sportif, professionnel, associatif... ce que l'on appelle aussi « discrimination positive ». Cette valorisation passe par des voies diverses : des événements (1) comme la journée internationale des femmes, le 8 mars (en 2006 sur la santé au féminin) ; des conférences ouvertes aux agents de l'administration du département, des créations d'expositions (2) ; le soutien à l'édition d'auteurs ; l'aide aux associations pour le montage de projets... Autant de moyens de valoriser et d'aider les femmes.

En 2003, actualité oblige, le service a décidé d'être un maillon de la chaîne de la lutte contre les violences faites aux femmes... et de regarder les rapports dominant-dominé qui s'y jouent. Une exposition « Dis non à ta violence », destinée aux collégiens, a été réalisée avec

le Planning familial, puis des plaquettes « Violences conjugales : stop » et bientôt une action en direction des hommes violents et une autre sur les mariages forcés avec la Ligue des droits de l'Homme.

Et l'« approche genre », dans tout cela... ? Toutes ces actions se rapportent encore à l'égalité des chances femmes-hommes. Même si la transversalité exigeante du « *gender mainstreaming* » a été souhaitée d'emblée, il faut du temps pour l'appréhender. La preuve en est le peu d'applications de cette démarche en France !

À l'aide d'un diagnostic qui permettra au Conseil général d'évaluer les avancées et les freins des autres services au regard de cette problématique, ses responsables seront à même, dès le début 2007, de comprendre pourquoi le « neutre » reste maître à bord, y compris dans le secteur social ; pourquoi il est si difficile, par exemple, d'avoir des statistiques sexuées.

Les directives communautaires sont bien là, la volonté de certains élus et la motivation des personnes aussi, mais il demeure les résistances de tout un chacun ou chacune. La féminisation des mots, par exemple : « ce n'est pas beau » ; les stéréotypes ont la vie dure... La France est-elle rétrograde ? La délégation aux droits des femmes tente, à sa mesure, année après année, d'amener le curseur des avancées sociales toujours un peu plus loin.

Florence Bellagambi

*Chef du service droits des femmes
et politique des temps*

(1) Ce qui permet de travailler avec d'autres services du département (enfance-famille, éducation, coopération décentralisée...), de les sensibiliser, de se faire connaître également, en bref de travailler en transversalité.

(2) La dernière en date est consacrée aux femmes Prix Nobel, et parcourt le département de l'Isère.